

**Critères de sélection pour s'inscrire en thèse pour la commission Génie de Géoressources,  
Aménagement et Environnement (GGAE) Suite Au Procès-Verbal de la commission de  
thèse du 3 Janvier 2023**

• **Pour ingénieurs**

- Non redoublement ;
- Un seul rattrapage.

• **Autres** (Mastère)

- Bac > ou égale à 11
- Licence > ou égale à 12
- Mastère > ou égale à 12
- Pas de redoublement
- Pas de rattrapage